DÉPARTEMENT

DES HAUTS-DE-SEINE

92701 COLOMBES CEDEX

☎ **01.47.60.80.00**
Télécopie 01.47.60.80.85

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Liberté – Egalité – Fraternité

V I L L E D E C O L O M B E S

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2026 N°**8**

Conseillers en exercice :	53
Présents :	43
Représentés :	9
Absents :	1
Ayant voté pour :	48
Ayant voté contre :	0
Abstentions :	4
Ne prenant pas part au vote :	0

OBJET : PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES ACTIONS DE L'APPEL À PROJET 2026

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 3241-1,

Vu la circulaire interministérielle NOR : INTK0600110C du 4 décembre 2006 relative à la politique de prévention de la délinquance et à la préparation des contrats locaux de sécurité de nouvelle génération,

Vu la délibération du Conseil général des Hauts-de-Seine du 16 décembre 2005 portant création du programme d'appui aux politiques locales de prévention et de sécurité (CLS/CLSPD),

Vu le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Colombes créé le 15 mai 2003,

Vu la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance signée le 9 novembre 2021 par Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil départemental et Monsieur le Procureur de la République,

Vu l'appel à projets aux actions locales de prévention de la délinquance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine du 13 octobre 2025 au 16 février 2026,

Vu le budget,

Considérant que la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance signée le 9 novembre 2021 prévoit plusieurs actions de prévention de la délinquance, dont certaines sont financées par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine au titre du programme d'appui,

Considérant que le Conseil départemental concourt aux actions de prévention de la délinquance conformément aux dispositions de l'article L. 3214-1 du code général des collectivités territoriales,

Sur l'avis de la Commission Unique,
Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article 1 : Décide de mettre en œuvre des actions portées par les services municipaux sur

les crédits « Prévention de la délinquance » ouverts au budget 2026 de la Commune pour un montant maximal de 11 000 € détaillé ci-dessous :

Titre du Projet	Direction	Montant proposé par le comité de pilotage
Prévention des violences faites aux femmes	Direction Cohésion sociale	5 000 €
Parcours Citoyen – Mieux connaître la loi	Direction Cohésion sociale	3 000 €
Mieux se connaître – Prévention des rixes	Direction Cohésion sociale	3 000 €
Sous-total		11 000 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention suivante au CCAS de Colombes sur les crédits « Prévention de la délinquance » ouverts au budget 2026 de la Commune pour un montant maximal de 8 000 € détaillé ci-dessous :

Thématique « Lutte contre le décrochage scolaire »

Titre du Projet	Service	Montant proposé par le comité de pilotage
Prévention du décrochage scolaire	Programme de réussite éducative	8 000 €
Sous-total		8 000 €

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions suivantes aux associations sur les crédits « Prévention de la délinquance » ouverts au budget 2026 de la Commune pour un montant maximal **de 39 500 €** détaillé ci-dessous :

Thématique « Promotion du civisme et de la citoyenneté »

Titre du Projet	Direction	Montant proposé par le comité de pilotage
Jeunes Citoyens en devenir	CSC Europe	3 000 €
Éducation à la citoyenneté	CSC Petit Colombes	5 000 €
Sous-total		8 000 €

Thématique « Prévention des violences faites aux femmes »

Titre du Projet	Direction	Montant proposé par le comité de pilotage
Espace Écoutes Femmes Permanences Psy	CSC Fossés Jean	5 000 €
Prévention – Accompagnement des femmes victimes de violences	CSC Europe	5 500 €
Toutes/ Tous Égales – Égaux – Prévention Violences sexistes et sexuelles	CIDFF	8 000 €
Prévention des violences intrafamiliales – Formations Professionnelles	CIDFF	3 000 €
Sous-total		21 500 €

Thématique « Sensibilisation aux conduites à risque »

Titre du Projet	Direction	Montant proposé par le comité de pilotage
Prévention et Citoyenneté	CSC Fossés Jean	5 000 €
Sous-total		5 000 €

Thématique « Prévention des rixes »

Titre du Projet	Direction	Montant proposé par le comité de pilotage
Dialogue Jeunes Institutions : Arguments par l'éloquence	Expression de France	5 000 €
Sous-total		5 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 novembre 2026 à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 17 novembre 2026
Identifiant de l'acte : 092-219200250-20261110-23741-DE-1-1

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.
GIACOMONI Joakim

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux

mois à compter de sa publication et/ou notification.